

Réf: Dossier 344132

Avis de constitution

SOCIETE « CELIA HOTEL »

Siège ABIDJAN SONGON QUARTIER MILLIONNAIRE
NON LOIN DE L'HOTEL PRIVILEGE, Lot 887, Ilot 81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 04/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CELIA HOTEL »

Objet :

- HOTELERIE
- RESTAURATION
- SPA
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles , l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN SONGON QUARTIER MILLIONNAIRE
NON LOIN DE L'HOTEL PRIVILEGE, Lot 887, Ilot 81

Dirigeant(s) Mlle KADJO ANGUETE AGNES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07599 du 17/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56269/GTCA/RC/2024 du 17/09/2024

